© Unicef France / 2011

L'Unicef, les situations d'urgence et les programmes de développement

DOCUMENT 1
L' aide humanitaire en situation d'urgence
Lien Internet

DOCUMENT 2
Qu'est-ce qu'une situation d'urgence ?

DOCUMENT 3
Quels sont les kits fournis par l'Unicef dans les situations d'urgence ?

DOCUMENT 4
Eau rare, eau précieuse

DOCUMENT 5
Planisphère : l'aide de l'Unicef dans les situations d'urgence majeure
Lien Internet

DOCUMENT 6
Le plan d'actions de l'Unicef dans les situations d'urgence

DOCUMENT 7
Qu'est-ce que l'aide au développement ?

© UNICEF

© UNICEF France

Document 2

Qu'est-ce qu'une situation d'urgence ?

Une situation d'urgence est une situation soudaine dans laquelle la vie et le bien-être d'un grand nombre de personnes sont menacés. Les femmes et les enfants sont les plus vulnérables dans ces situations. Les situations d'urgence nécessitent le déploiement de mesures spécifiques et rapides pour assurer leur survie, leurs soins et leur protection. Il faut apporter des secours pendant une « crise » pour limiter le plus possible le nombre de décès chez les personnes les plus vulnérables. Il faut aussi aménager des conditions de vie acceptables pour les sinistrés survivants. Les situations d'urgence sont dues à des catastrophes naturelles (inondations, séismes, sècheresse…) ou à des guerres et des conflits.

Dans les situations d'urgence, l'Unicef protège les enfants et les femmes, veille à l'application des règles internationales relatives à leurs droits et leur offre des secours. L'Unicef travaille en collaboration avec les partenaires locaux et internationaux pour assurer des secours rapides, fiables et efficaces suivant un plan d'action défini à l'avance.

20 janvier / Aéroport de Port au Prince. Ce matériel, fourni par l'Unicef, sera ensuite transporté par hélicoptère vers la ville de Jacmel par l'armée américaine. ©Lemoyne

© UNICEF/Lemoine

Débarquement de matériel :
http://www.unicef.fr/contenu/actualite-humanitaire-unicef/haiti-6-mois-apres-de-lurgence-lespoir-2010-07-06

© Unicef France / 2011

Document 3

Quels sont les kits fournis par l'Unicef dans les situations d'urgence ?

© UNICEF

Trousse familiale d'équipement pour l'eau
Les familles ont besoin d'eau salubre et d'un assainissement sûr, des conditions essentielles à la survie des enfants. Cette trousse d'équipement pour l'eau contient des bidons d'eau, des seaux, du savon et des comprimés pour la purification de l'eau.

© UNICEF

Trousse de premiers soins
Cette trousse est conçue pour traiter les blessures et maladies à caractère bénin, comme une coupure, une brûlure superficielle, une infection oculaire. Dans cette trousse, des gants d'examen, des compresses, une couverture de survie, du savon, du désinfectant…

© UNICEF

L'école en boîte
L'éducation joue un rôle vital dans les situations d'urgence. Le colis « l'école en boîte » fournit de quoi faire classe à 80 élèves dans n'importe quel environnement : stylos, ciseaux, craies, cahiers, feutres… Du matériel pour les élèves et pour les enseignants.

© UNICEF

Mallette de jeux
Le jeu peut redonner aux enfants l'espoir et le sentiment d'un retour à la vie normale. Dans la mallette de jeux, des balles, des sifflets d'arbitre, des ardoises, de la craie, des frisbees, des dossards… pour des dizaines d'enfants.

Document 4

Eau rare, eau précieuse

© UNICEF France

© Unicef France / 2011

Document 6

Le plan d'actions de l'Unicef dans les situations d'urgence

1. Évaluation rapide de la situation et des besoins vitaux (48 à 72 premières heures).
2. Mise en place des systèmes d'acheminement des fournitures pour apporter une assistance technique dans les plus brefs délais.
3. Évaluation plus approfondie de la situation pour déterminer les actions à mener.
4. Mise en place d'un système de recueil d'informations des besoins des enfants pour rendre compte des actions menées et évaluer les mesures prises.
5. Mise en place d'un plan d'intervention coordonné des Nations unies avec l'Unicef et les partenaires nationaux et autres.
6. Mise en place de dispositifs de protection des femmes et enfants (contre les maladies, l'exploitation, la violence).

Document 7

Qu'est-ce que l'aide au développement ?

Il s'agit d'accompagner les populations sur le long terme dans l'amélioration des structures et services existants. Ces actions prévisibles sont différentes des actions en situation d'urgence.

Elles font partie des programmes de l'Unicef et ces programmes sont planifiés sur une durée de 5 ans. Ce sont des actions concertées et préparées avec les autorités locales. Un calendrier précis de l'exécution est établi ainsi que la liste des ressources nécessaires. Leur financement est prévu à l'avance.

Dans le cadre du développement durable, il s'agit d'apporter aux pays en développement les bénéfices d'une modernisation dans le respect de l'environnement naturel et humain. Il faut donc penser, lors de ces programmes, aux économies d'énergie, à la préservation des forêts, à l'assainissement des eaux usées ainsi qu'à la protection des eaux souterraines et des eaux de surface (lacs, rivières)

Les pays riches doivent être solidaires des pays en développement et collaborer avec eux dans le but de rendre les médicaments essentiels abordables. Il faut aussi créer dans les pays en développement des emplois décents et productifs pour les jeunes et mettre la technologie moderne de communication et d'information à la portée du plus grand nombre de personnes.

Nous devons mettre en place un partenariat mondial pour le développement. La solidarité internationale est indispensable et les pays industrialisés doivent aider les pays pauvres à se développer, notamment en matière de santé (réduire la pauvreté, la faim et la mortalité infantile) et d'éducation (scolarisation des enfants : filles et garçons).